prete NYUNGANIRA

LA BANQUE MONDIALE

N° du marché dans STEP : **BI-ADB-492889-CS-QCBS**

N° du Projet : **P177688**

Financement IDA N° : **E-2650-BI**

Termes de référence pour le Recrutement d'un Cabinet d'Assistance Technique pour l'appui à la mise en œuvre du Programme des Réformes du Climat des Affaires B-Ready et au Dialogue Public-Privé au Burundi

Bujumbura, Juillet 2025

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES REFORMES DU CLIMAT DES AFFAIRES B-READY ET AU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE

1. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Burundi a sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE-NYUNGANIRA). PRETE-NYUNGANIRA s'inscrit dans une optique d'alignement avec les priorités du Gouvernement telles que formulées dans le Plan National de Développement (PND) et de mise en œuvre de certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD).

La transformation de l'économie burundaise, pour une croissance robuste et la création d'emplois requiert : i) l'amélioration du climat des affaires ainsi que l'accès au financement, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PMEs) ; ii) la réduction de la fragmentation des marchés intérieurs et des chaînes de valeur ; (iii) l'adoption et l'utilisation des technologies modernes, et (iv) l'accès au financement.

L'objectif de développement du projet initié est d'améliorer l'accès des MPME au financement, en particulier pour les MPME détenues par des femmes et des réfugiés, et d'augmenter la création d'emplois par les MPME. Les principaux bénéficiaires du projet seront les MPME dont celles appartenant à des femmes et à des réfugiés, les fournisseurs d'infrastructures productives, les entreprises et acheteurs principaux, les Institutions financières y compris les Institutions de microfinance (IMF) et les Institutions gouvernementales et organisations du secteur privé.

L'Agence de Développement du Burundi (ADB), créée par Décret N° 100/255 du 15 novembre 2021 à la suite de l'adoption d'un nouveau Code des Investissements pour assurer la mission générale de promouvoir les investissements locaux et étrangers ainsi que les exportations à travers l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer plus d'investisseurs au Burundi, a été désignée pour assurer la responsabilité de la supervision et de la mise en œuvre du Projet, y compris les aspects fiduciaires.

Une unité de gestion de projet (UGP) a donc été créée et est donc opérationnelle, elle aura la responsabilité générale de soutenir la mise en œuvre du projet.

Le Projet comprend trois composantes techniques :

Composante 1. Accès des MPME aux marchés et développement de chaînes de valeur

1.1 : Accroître l'accès des MPME aux infrastructures productives durables, y compris aux infrastructures numériques ;

1.2 : Améliorer les capacités des MPME ;

1.3 : Programmes de développement des fournisseurs et programmes de mise en relation.

Composante 2. Inclusion financière et accès durable au financement

2.1 : Renforcer l'infrastructure de crédit ;

2.2 : Renforcer l'accès des MPME au crédit ;

2.3 : Soutenir l'adoption de services financiers numériques pour améliorer l'inclusion financière des MPME et leur accès au financement.

Composante 3. Environnement des affaires favorable et durable et soutien au climat d'investissement

3.1 : Soutenir les réformes pour un environnement des affaires plus favorables ;

3.2 : Renforcement institutionnel pour soutenir le développement des MPME résilientes au changement climatique et l'investissement privé.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et promouvoir les investissements privés à travers le Dialogue Public-privé, le Gouvernement du Burundi voudrait utiliser une partie du Don IDA n° E-2650-BI pour le recrutement d'un Cabinet pour l'appui à la mise en œuvre du programme des réformes du climat des affaires B-Ready et au dialogue public-privé.

2. JUSTIFICATION DU PRESENT RECRUTEMENT

Le Burundi s'est engagé à améliorer son climat des affaires, reconnaissant son importance pour attirer les investissements, stimuler la croissance économique et créer des emplois. Dans cette optique, le gouvernement burundais a entrepris une série d'initiatives, notamment :

- Le renforcement du Dialogue Public-Privé (DPP) pour identifier et mettre en œuvre des réformes sectorielles et transversales.
- La participation au rapport B-Ready de la Banque Mondiale, un outil d'évaluation et d'amélioration du climat des affaires.
- La mise en place d'une plateforme nationale dédiée à la coordination, l'animation et le suivi des réformes du climat des affaires.

Pour appuyer ces efforts, le recrutement d'un Cabinet d'Assistance Technique chargé d'appuyer la mise en place, l'animation et le renforcement des capacités de la Plateforme de Coordination des réformes du Climat des Affaires s'avère nécessaire.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de cette mission est d'apporter un appui technique au Cadre de Dialogue Public Privé et aux institutions rattachées (Secrétariat Permanent, ADB, Ministère du Commerce) et pour la mise en œuvre efficace du programme de réformes du climat des affaires au Burundi.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Appuyer la mise en place du Cadre de Dialogue Public-privé et de Son Secrétariat Permanent ;
- Appuyer la mise en place du cadre institutionnel des réformes B-Ready ;
- Soutenir la mise en place et l'opérationnalisation des Groupes de Travail Thématiques (GTT) B-Ready et DPP ;
- Contribuer à l'identification, la priorisation et la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires ;
- Participer à l'élaboration et au suivi-évaluation du plan d'actions de mise en œuvre des réformes, incluant des indicateurs de performance ;
- Renforcer les capacités du Secrétariat Permanent du DPP, de l'ADB, de la CFCIB et des GTT en matière de conception, mise en œuvre et suivi des réformes ;
- Appuyer la préparation et l'organisation du Forum National du Secteur privé (Umuzinga Day 3) ;
- Appuyer la tenue et l'organisation des « *Rendez-vous DPP* » : de séances régulières trimestrielles d'échange sur des problématiques particulières et d'actualités sur des questions relevant du DPP et du Climat des affaires.

4. ETENDUE DES PRESTATIONS

Le cabinet d'assistance technique devra réaliser les activités suivantes, en mettant un accent particulier sur le renforcement du Cadre de Dialogue Public Privé (DPP) et l'appui à l'organisation des événements clés :

- **Appui à la mise en place et au renforcement du cadre institutionnel des réformes B-Ready et du DPP :**

- Contribuer à l'élaboration et à la finalisation des textes juridiques et réglementaires nécessaires à la mise en place et au fonctionnement des structures de coordination des réformes (Comité national, Comité de Pilotage Technique, Secrétariat permanent/Exécutif) ;
- Faciliter la mise en place et l'opérationnalisation du Secrétariat Permanent du DPP et du Cadre de Suivi du B-Ready ;
- Renforcer les capacités institutionnelles du DPP à tous les niveaux (Secrétariat Permanent, CFCIB, ADB, Groupes de Travail, etc.) pour assurer la pérennité du dialogue et sa contribution efficace aux réformes. Un projet de Plan de Renforcement des Capacité du Cadre de Dialogue Public Privé existe et servira de base au Consultant.

- **Soutien à la mise en place, à l'opérationnalisation et à l'animation des GTT B-Ready et DPP :**
  - Appuyer l'identification des institutions et acteurs clés à impliquer dans les GTT, en veillant à une représentation équilibrée des secteurs public et privé ;
  - Faciliter l'organisation des ateliers de lancement des GTT et de prise de connaissance des questionnaires B-Ready, en adaptant le contenu pour répondre aux besoins spécifiques du DPP ;
  - Appuyer l'élaboration des feuilles de route et des plans de travail des GTT, en intégrant les priorités du DPP et en assurant la cohérence avec le plan d'actions global des réformes ;
  - Assurer l'animation et la facilitation des réunions des GTT, en favorisant un dialogue constructif et orienté vers l'action.

- **Contribution à l'identification, la priorisation et la mise en œuvre des réformes :**
  - Appuyer l'analyse des cadres juridiques et réglementaires existants dans les différents domaines du B-Ready et du DPP, en mettant en lumière les obstacles au développement du secteur privé ;
  - Faciliter l'identification des contraintes et des pistes de réformes par les GTT, en encourageant une approche participative et basée sur les preuves ;
  - Appuyer la formulation des propositions de réformes et leur priorisation, en tenant compte de leur impact potentiel sur le climat des affaires et de leur faisabilité politique et technique ;
  - Contribuer à la préparation des projets de textes juridiques et réglementaires portant réformes, en veillant à leur conformité avec les normes internationales et les bonnes pratiques.

- **Participation à l'élaboration, au suivi-évaluation et à l'ajustement du plan d'actions :**
  - Appuyer l'élaboration d'un plan d'actions budgétisé des réformes B-Ready sur un horizon de 3 ans, en intégrant les contributions du DPP et en assurant son appropriation par les parties prenantes nationales ;
  - Faciliter la finalisation du plan d'actions, du budget et l'identification des sources de financement, en explorant les synergies avec les initiatives existantes et en mobilisant les ressources nécessaires ;
  - Appuyer la mise en place d'un système de suivi-évaluation des réformes, en définissant des indicateurs de performance clairs et mesurables, et en assurant un suivi régulier des progrès accomplis ;
  - Participer aux revues périodiques de la mise en œuvre du plan d'actions, en fournissant une analyse objective des résultats et en formulant des recommandations pour les ajustements nécessaires.
- **Renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif, du Secrétariat Permanent du DPP et des GTT :**
  - Identifier les besoins en renforcement des capacités et appuyer l'organisation des sessions de formation et d'appui technique au profit du Secrétariat Permanent du DPP, de l'ADB, de la CFCIB et des GTT, en adaptant le contenu aux besoins spécifiques de chaque groupe cible ;
  - Faciliter les échanges d'expériences et les bonnes pratiques en matière de réformes du climat des affaires, en organisant des visites d'étude, des ateliers thématiques et des événements de networking.
- **Appui à l'organisation du Forum National du Secteur Privé (UMUZINGA Day 3) :**
  - Appuyer la planification, la préparation et la mise en œuvre de l'UMUZINGA Day 3, en assurant la participation effective du secteur privé et en favorisant un dialogue constructif avec les autorités publiques ;
  - Contribuer à la définition de l'agenda et des thématiques de l'événement, en veillant à ce qu'ils soient alignés sur les priorités du DPP et du programme de réformes du climat des affaires ;
  - Faciliter la documentation des résultats de l'UMUZINGA Day 2 et le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du forum.
- **Appui à la tenue et à l'organisation des « Rendez-vous DPP » :**
  - Appuyer la planification et la mise en œuvre des séances régulières trimestrielles d'échange sur des problématiques particulières et d'actualités sur des questions relevant du DPP et du Climat des Affaires ;

- Contribuer à l'identification des thématiques à aborder lors des "Rendez-vous DPP", en veillant à ce qu'elles soient pertinentes pour les acteurs du secteur privé et qu'elles contribuent à l'avancement du programme de réformes ;
- Faciliter la préparation des supports de communication et la diffusion des informations relatives aux "Rendez-vous DPP".

5. RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de la présente mission sont attendus les résultats suivants :

1) Le cadre institutionnel des réformes B-Ready et du DPP est mis en place et renforcé ;
2) Les GTT B-Ready et DPP sont mis en place, opérationnels et animés ;
3) Les réformes prioritaires sont identifiées et mises en œuvre ;
4) Le plan d'actions est élaboré et le suivi-évaluation effectué.
5) Les capacités du Secrétariat Exécutif, du Secrétariat Permanent du DPP et des GTT sont renforcées.
6) Le forum national du Secteur Privé (UMUZINGA Day 3) est bien organisé ;
7) Les Rendez-vous du Dialogue Public-privé sont organisés et bien tenus.

6. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devra être un cabinet de renommée internationale en tant que bureau d'études ou structure d'appui et d'accompagnement des institutions publiques ou privées.

Le Consultant devra :

a) Avoir une expérience d'au moins 10 ans comme cabinet travaillant sur des thématiques des réformes du climat des affaires
b) Justifier d'une expérience des enjeux spécifiques liés au climat des affaires ou de dialogue public-privé dans les pays en développement, une expérience dans les réformes du climat des affaires B-Ready constituant un atout
c) Justifier la réalisation d'au moins deux missions similaires dans la conduite des réformes du climat des affaires ou de dialogue public-privé, au cours de dix (10) dernières années attestées par des copies des contrats, attestations de bonne exécution/ fin et / ou rapports de validation définitifs
d) Avoir une expérience dans des contextes similaires en Afrique subsaharienne ou un pays en fragilité constituerait un atout
e) Avoir une connaissance du contexte local constituerait un atout
f) Ne pas avoir des antécédents en matière de fraude et de corruption

g) Disposer d'un personnel qualifié d'au moins cinq (5) spécialistes, en dehors du Chef de mission comme détaillé au paragraphe ci-dessous, tous ayant une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans leurs domaines respectifs.

Les Consultants peuvent s'associer et collaborer avec d'autres personnes ou entreprises sous la forme d'un consortium ou d'un contrat de sous-traitance afin de compléter leurs domaines d'expertise respectifs, d'améliorer la réactivité technique de leurs propositions, de fournir un plus grand nombre d'experts, etc.

- **PERSONNEL CLE :**

L'équipe d'experts mobilisée par le cabinet devra couvrir un large éventail de compétences, incluant :

- ***PC 1- Expert en Réformes du Climat des Affaires (Chef de Mission)*** : il devra :

1/ Avoir au minimum un diplôme de Master en Economie, droit des affaires, sciences sociales ou dans un domaine équivalent

2/ Avoir travaillé au moins dix (10) ans sur des réformes basées sur le climat des affaires et/ou le dialogue public-privé et justifier la réalisation d'au moins deux (2) missions similaires dans ces domaines comme chef de mission au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 7 dernières années

3/ Avoir la capacité à identifier les contraintes réglementaires et administratives qui entravent l'activité économique.

4/ Avoir l'aptitude à concevoir des plans d'actions de réformes réalistes et adaptés au contexte local.

5/ Parler et écrire parfaitement le français

- ***PC 2 - Expert Juriste / Réglementation des Affaires*** : il devra :

1/ Avoir au minimum un diplôme de Master en droit des affaires, droit commercial, droit des sociétés, etc.

2/ Avoir travaillé au moins cinq 5 ans sur des cadres juridiques régissant l'activité économique (création d'entreprise, propriété, contrats, etc.) et avoir réalisé au moins une (01) mission similaire dans ces domaines comme Expert au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 5 dernières années.

3/ Avoir la capacité à analyser les textes juridiques et à proposer des améliorations.

4/ Parler et écrire parfaitement le français

- ***PC 3 - Expert en Administration Publique / Gouvernance*** : il devra :

1/ Avoir au minimum un diplôme de Licence (Bac+4) ou équivalent en économie du développement, politique publique, droit, finances ou administration des affaires avec une longue expérience dans l'administration publique ;

2/ Avoir travaillé au moins cinq (05) ans dans un service chargé des réformes du secteur privé ou avoir travaillé sur des thématiques de réformes de l'administration publique, la simplification des procédures administratives et/ou la dématérialisation des services publics. Il devra en outre avoir réalisé au moins une (01) mission similaire dans ces domaines comme Expert au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 5 dernières années.

3/ Parler et écrire parfaitement le français

- ***PC 4 -Expert en Digitalisation / TIC*** : il devra :

1/ Avoir un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+4) en informatique ou équivalant

2/ Avoir travaillé au moins cinq (5) ans à la mise en place de solutions numériques pour faciliter l'activité économique (e-government, plateformes en ligne, etc.) et justifier la réalisation d'au moins une (01) mission similaire dans ce domaine comme Expert au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 5 dernières années

3/ Parler et écrire parfaitement le français

- ***PC 5 - Expert en Développement du Secteur Privé*** : il devra :

1/ Avoir au minimum un diplôme de Licence (Bac+4) ou équivalent en économie, droit des affaires ou tout domaine jugé équivalent ;

2/ Avoir travaillé dans les institutions de promotion et de développement du secteur privé (Chambres de commerce, GTT, etc.

3/ Avoir une bonne compréhension des enjeux liés à la promotion de l'entrepreneuriat, au développement des PME, à l'accès au financement, etc. et justifier la réalisation d'au moins une (01) mission similaire dans ces domaines comme Expert au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 5 dernières années

4/ Parler et écrire parfaitement le français

- ***PC 6 - Expert en Suivi-Évaluation*** : il devra :

1/ Avoir au minimum un diplôme de licence (Bac+4) ou équivalent en sciences du suivi et évaluation ou en économie du développement, politique publique, droit, finances ou administration des affaires.

2/ Avoir une expérience d'au moins 5 ans en pratique de suivi-évaluation des politiques publiques ou des programmes/projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers.

3/ Justifier la réalisation d'au moins une (01) mission similaire comme Expert en suivi-évaluation au sein d'un cabinet ou en tant que Consultant individuel durant les 7 dernières années

4/ Avoir une maîtrise des outils et méthodes de suivi-évaluation et la capacité à mesurer l'impact des réformes mises en œuvre et à proposer des ajustements si nécessaire.

5/ Parler et écrire parfaitement le français

7. DUREE DE LA MISSION

La mission d'assistance technique est prévue pour une durée de 18 mois permettant de couvrir la période allant jusqu'à la parution du 3ème Rapport du B-Ready. La période couverte va du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2026

8. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET LIVRABLES

Le cabinet d'assistance technique travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat le Secrétariat Permanent du DPP, l'ADB, la CFCIB et les GTT et les autres parties prenantes concernées.

Il assurera une communication régulière sur l'état d'avancement des activités et remettra les livrables suivants :

- Un plan de travail détaillé dans le mois suivant le démarrage de la mission.
- Des rapports d'activités trimestriels).
- Un rapport final de la mission.

9. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Décret portant réorganisation du Cadre de Dialogue Public-privé au Burundi
- Rapport B-Ready de la Banque Mondiale

- Projet de Feuille de Route de mise en œuvre du Programme des Réformes du Climat des Affaires rattachées à l'initiative B-Ready de la Banque Mondiale
- Rapport sur la Mise en Place d'une Plateforme de Coordination, d'Animation et de Suivi des Réformes du Climat des Affaires au Burundi
- Plan Détaillé de Renforcement des Capacités pour le Cadre de Dialogue Public-Privé au Burundi.

10. SUPERVISION DE LA MISSION

- La mission sera cordonnée par le projet PRETE et supervisée par le Secrétariat Permanent du DPP.
- Les livrables seront évalués par un Comité constitué par l'Expert du PRETE en charge du Climat des Affaires, le Secrétaire Permanent du DPP et le Chef de Service réformes et climat des affaires de l'ADB

11. MODE DE SELECTION

Le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de **Sélection fondée sur la qualité et le coût**, conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, Edition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés par les présents termes de référence.

Fait à Bujumbura, le 06/07/2025

PROJET POUR L'EMPLOI PRETE ET LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du PRETE-NYUNGANIRA